



REFErences - Réseau Economique de la Filière Equine

Quand le cheval participe au dynamisme des territoires : panorama de démarches entreprises par des collectivités territoriales

L'INRA et l'IFCE, associés au sein du programme de recherche «cheval et territoire», ont souhaité mieux connaître et comprendre comment une collectivité territoriale pouvait avoir recours au cheval pour dynamiser son territoire. Un recensement non exhaustif de la diversité des projets entrepris localement par des acteurs publics innovants ainsi que la rencontre d'un petit nombre d'entre eux, permet de rendre compte de l'impact que ces initiatives peuvent avoir sur le territoire et de dégager quelques clés de succès de certaines d'entre elles.

I - Réintroduire le cheval comme agent de service public

Après avoir longtemps été utilisé par l'Homme pour l'agriculture, le sport ou encore l'armée, le cheval de travail a aujourd'hui largement disparu de notre environnement quotidien. Ces animaux se retrouvent souvent cantonnés à une utilisation de sport et de loisir ou à des fins bouchères. Néanmoins, grâce à l'esprit innovant de certaines collectivités, le cheval est utilisé pour remplir des missions quotidiennes de service public ; et force est de constater que ces initiatives soulèvent une vraie satisfaction.



Quignon, cheval de trait Comtois, est employé par la mairie pour le ramassage des différents déchets ménagers du centre-ville de Vendargues (34).



Le cheval, de selle ou de trait, ou même l'âne ou le mulet, sont à l'heure actuelle utilisés par une centaine de collectivités territoriales françaises, de tailles et de profils variés, pour des missions très diverses : police montée, ramassage des déchets ménagers et sensibilisation au tri sélectif, transport de personnes (touristes, personnes âgées, enfants, jusqu'à l'école ou entre les différentes infrastructures municipales), entretien des espaces verts, entretien de sites naturels protégés ou encore surveillance de troupeaux...



Deux ânes bâtés assurent l'entretien du parc municipal Marcel Dassault à Beauvais (60).

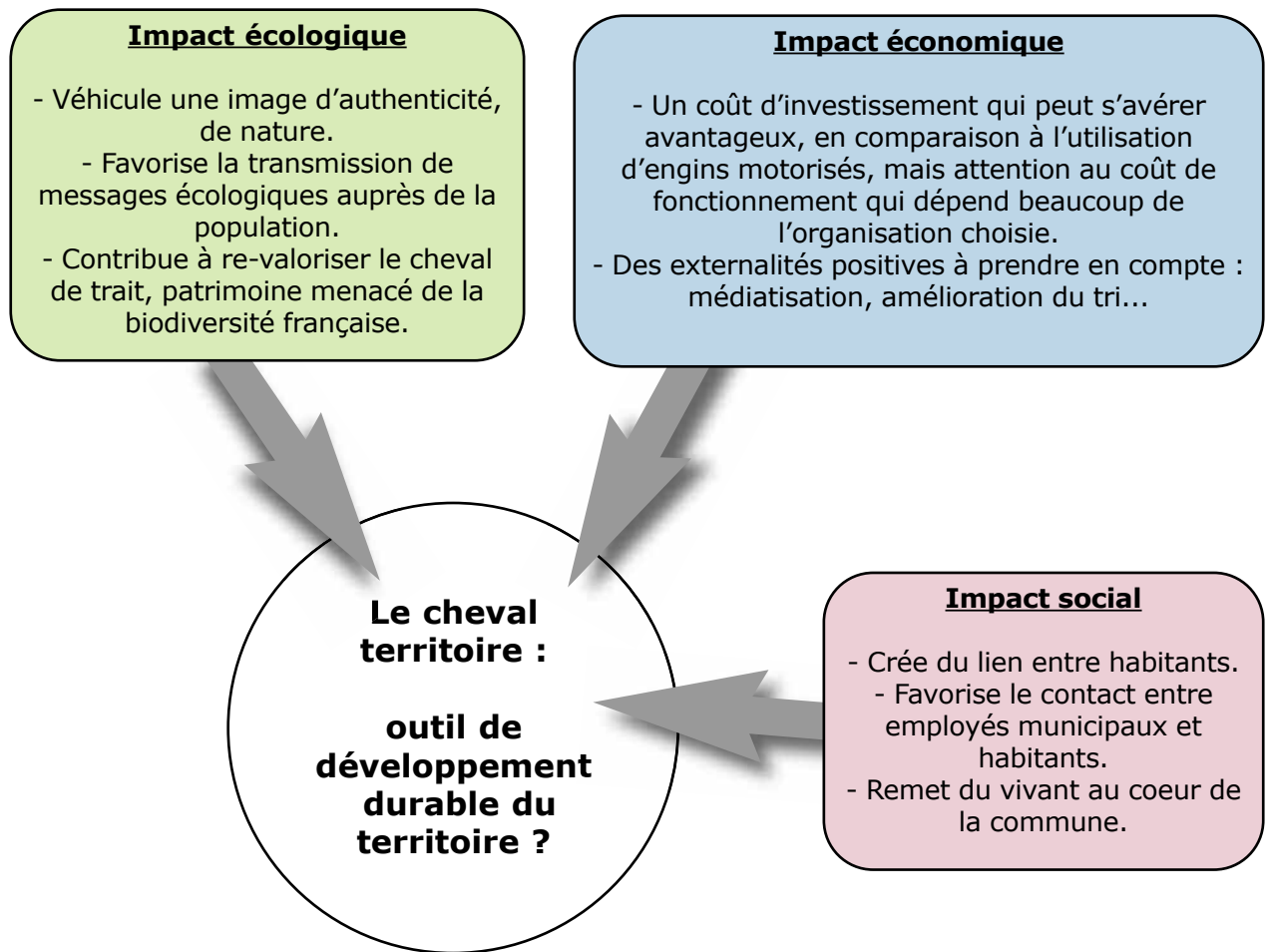
Les initiatives sont nombreuses et variées. Et partout où le projet a su trouver une place pérenne, les acteurs impliqués constatent de vraies retombées locales. En ville, la force sociale de l'équidé permet de restaurer les liens entre habitants, mais aussi entre habitants et employés municipaux. Sa connotation « nature » facilite une plus grande sensibilisation à l'écologie et enfin, la stature de ces animaux impose le respect de l'autorité dans des missions de prévention et de surveillance.



Deux Cobs normands assistent les deux agents de l'association Défi Caux dans toutes les tâches quotidiennes requises par le site de la Valleuse d'Antifer (71)

Sur les sites naturels protégés, utiliser le cheval pour différents travaux d'entretien et de surveillance, c'est utiliser un véhicule peu bruyant, qui se fond dans cet environnement préservé et de fait, apprécié des populations fréquentant ces espaces, généralement à la recherche de calme et d'authenticité. Utiliser le cheval pour réaliser des promenades touristiques sur le site encourage, là aussi, à un respect des ressources et de la biodiversité locale.

Quel impact de l'utilisation du cheval territorial ?



Le cheval territorial d'aujourd'hui peut apporter un plus au sein de la collectivité et les progrès techniques en termes de matériel sont constants. Les véhicules modernes attelés sont conçus pour répondre aux besoins des services publics actuels tout en limitant les nuisances qui pourraient lui être associées : système intégré de récupération des déjections sur les voitures hippomobiles, fers et accessoires limitant le bruit...



Présentation au salon de l'agriculture 2011 du prototype d'Hippoben (véhicule hippomobile à 4 roues, tribenne et grue hydraulique) construit par l'Ets Perrier sur un cahier des charges de l'atelier de Vincennes et de l'association HIPPOTESE.

Quelques points clés à considérer avant de se lancer :

1 – Faire appel au cheval territorial pour répondre à un problème

Le cheval territorial doit être amené au sein de la collectivité s'il semble apporter une réponse adaptée à un vrai besoin. Le « cheval gadget » ne peut trouver de place pérenne au sein de l'espace public. Ce besoin peut être d'ordre social, écologique ou technique mais ne doit pas avoir pour seul fondement la volonté de favoriser « le cheval pour le cheval ».

2 – Faire appel à une personne (physique ou morale) pour accompagner l'étude de faisabilité et la mise en place du projet. S'intégrer dans un réseau compétent en la matière

Travailler avec les chevaux requiert des connaissances spécifiques et se lancer dans une telle démarche sans avoir consulté au préalable des communes ayant déjà réalisé ce type d'initiative, est peu conseillé. Avoir un individu faisant partie du monde équestre au sein de la collectivité est un plus, mais désormais de nombreux organismes privés ou associatifs peuvent jouer le rôle d'intermédiaire entre collectivités et professionnels équestres compétents.

3 – Déterminer la combinaison cheval/employé/matériel la plus adaptée

Trouver le bon cheval peut nécessiter plusieurs tentatives. Toutefois là aussi, des professionnels, dont l'IFCE, sauront vous aiguiller vers l'animal adapté à vos travaux territoriaux. Les fabricants de matériels développent désormais différents véhicules hippomobiles adaptés à des usages variés mais beaucoup de pièces peuvent être ajustées aux conditions spécifiques qui sont les vôtres.

Enfin, il est primordial d'assurer la conduite du projet en étroite relation avec les employés chargés de l'entretien et des missions du cheval territorial. Des formations existent dans le cas où certains employés déjà présents au sein des services de la collectivité souhaiteraient s'y investir.

4 – Chercher à optimiser les aspects logistiques du projet (distances entre sites de travail, lieu d'hébergement du cheval et possibilités d'économie d'échelle...)

La question de l'hébergement du cheval, poste de dépense de fonctionnement important, peut varier selon les facilités ou les partenariats sur lesquels la collectivité peut se reposer (parcelle municipale inoccupée, convention avec le centre équestre municipal...). La gestion en régie publique de ce nouvel employé municipal, ou bien le recours à un prestataire extérieur, modifie considérablement les implications pratiques et financières du projet, notamment dans le cadre du ramassage de déchets, activité déjà souvent effectuée par un prestataire. Autant de points sur lesquels il est bon de s'interroger avant de s'investir dans la création d'un poste de cheval territorial.

Aujourd'hui, plusieurs organismes de conseil, associatifs ou privés, peuvent vous accompagner dans cette démarche et notamment réaliser des études de faisabilité préalables afin de construire un projet qui réponde au mieux à vos attentes. La commission nationale des chevaux territoriaux de Trouville-sur-Mer (14) ou le comité de pilotage « cheval territorial » mené par l'IFCE peut vous renseigner sur les partenaires conseil en région.

Des subventions peuvent être mobilisées, au niveau européen et national, avec le programme FEDER notamment, mais aussi selon les cas auprès de la région ou du département.

II - Développer le tourisme équestre

Le tourisme équestre est un secteur en plein développement, et au vu de l'engouement croissant pour les activités de pleine nature, on peut penser que cet essor a encore de belles perspectives devant lui! Attirant un public de plus en plus varié (adultes et enfants, français comme étrangers...), cette forme de tourisme permet une découverte approfondie du territoire. Favoriser le tourisme équestre peut se faire à l'échelle de l'intercommunalité, comme de la région, voire même en développant des partenariats entre régions ou pays limitrophes. Ce secteur implique une multiplicité d'acteurs locaux : centres équestres d'autant plus ceux labélisés « centre de tourisme équestre », gîtes équestres, accompagnateurs de tourisme équestre, comités départementaux et régionaux du tourisme équestre, mais également l'ensemble des prestataires de tourisme classiques (collectivités, restaurants, commerçants, guides...) pouvant s'y associer en développant des formules « tout compris ». Associer les agriculteurs locaux peut également être une entrée intéressante pour valoriser les spécificités locales auprès des pratiquants équestres, parfois peu connaisseurs du monde rural.



Quelques points clés pour structurer le tourisme équestre :

1 - Construire une offre adaptée

Les randonneurs à cheval sont aujourd'hui à la recherche d'une pratique confortable et conviviale. Les circuits de randonnées « clés en main » sont des offres adaptées pour les inciter à la découverte d'un territoire. Fédérer l'ensemble des acteurs locaux dont ceux du tourisme équestre, afin de mettre en place des itinéraires équestres balisés et agrémentés de logements potentiels, permet la découverte du paysage et du terroir local.

2 - Valoriser les aménagements existants

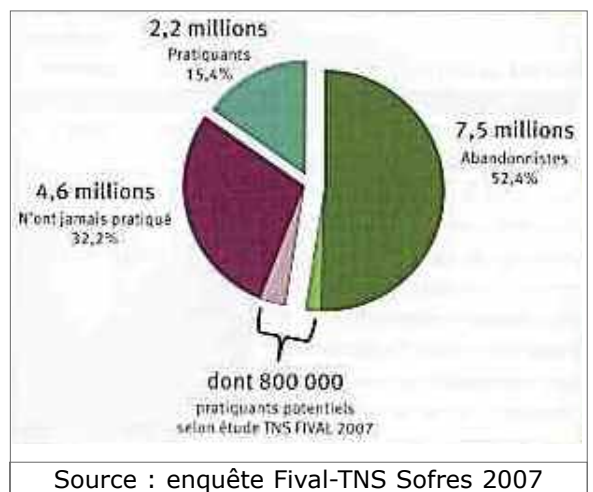
Ces circuits peuvent se calquer ou même se superposer, aux itinéraires, pré-existants jusque-là, destinés à la randonnée pédestre ou cycliste comme les voies vertes par exemple. La cohabitation entre ces trois pratiques ne pose pas de difficultés dans la mesure où chacune respecte les autres. Les aménagements peuvent alors s'avérer moins contraignants.

Dans la même dynamique, quelques aménagements peuvent permettre de transformer un gîte existant en gîte équestre et de simples anneaux d'attache pour les chevaux favorisent l'arrêt au sein d'un village ou près d'un restaurant.



3 - Exploiter le réservoir de clientèle que constituent les débutants

La France offre, selon les sondages, un réel potentiel en nombre de pratiquants équestres qui souhaiteraient s'initier, généralement dans la perspective de pouvoir faire des promenades à cheval. S'intéresser à ce réservoir et adapter une offre à destination des débutants est une opportunité à ne pas négliger.



4 - Diversifier l'offre

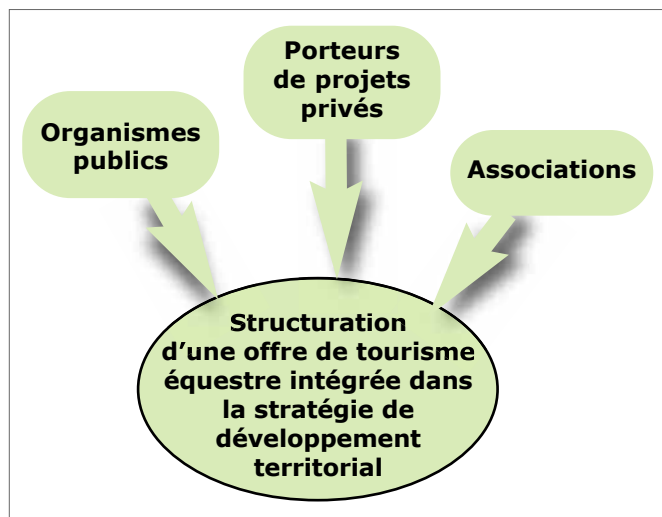
Chaque acteur public peut s'interroger sur la pertinence du développement de ce type d'activité sur son territoire, un développement qui peut passer par la promotion de circuits existants, la labellisation des professionnels présentant une offre répondant à certains critères de qualité, la création de formules à destination des entreprises, mais aussi, par exemple, par le développement de formations adaptées à destination des professionnels.

5 – Mobiliser les acteurs locaux autour de partenariats publics/privés

L'ensemble de ce travail doit être conduit avec les élus et responsables locaux (régionaux ou départementaux) de la Commission Nationale de Tourisme équestre, véritables relais auprès des professionnels équestres et connaisseurs des potentialités locales.

La construction et la structuration de l'offre de tourisme local du territoire passe également par l'établissement de vrais partenariats publics/privés. Les organismes publics doivent générer une impulsion en intégrant cette forme de tourisme dans

la stratégie de développement territorial local. Associations et porteurs de projets privés pourront alors s'insérer dans cette démarche globale, la faire vivre et l'animer.



6 – Rendre l'offre visible

La lisibilité de cette offre (dépliants dans les offices de tourisme, chez les professionnels du tourisme, mais également visibilité sur internet et éventuellement sur les réseaux sociaux) reste un point clé pour promouvoir son territoire grâce à la pratique équestre.



III - Autres initiatives possibles

Mettre en place des navettes hippomobiles

Le cheval peut également être intégré par la création de navettes hippomobiles. Ce dispositif, déjà existant ou en projet sur certains grands sites touristiques français, permet d'intégrer la mobilité douce dans ces paysages patrimoniaux. L'originalité de cette initiative permet de limiter l'utilisation de véhicules motorisés, et de proposer aux touristes un moyen de transport plus en harmonie avec la nature environnante.



Les navettes hippomobiles du Grand Site de France du Canigou (66) tractées par des mérens, source : Grand Site du Canigou.



Affiche de promotion d'une manifestation alliant professionnels du monde équestre et Jeunes Agriculteurs à Gonfaron (83).

Événementiel

L'événementiel équestre représente une alternative touristique qui peut être développée à une échelle très locale. Cela peut passer par l'organisation d'événements de type « salon du cheval », mais aussi par l'association du cheval à d'autres manifestations locales (marché, foires artisanales, fêtes de village, etc.). Le cheval est un atout qui peut attirer une population élargie sur des événements initialement destinés à d'autres activités et acteurs (agriculteurs, artisans...).

L'utilisation ponctuelle du cheval territorial peut aussi se faire sur ce type de projet, pour ramasser les déchets le temps de la manifestation ou transporter les personnes d'un point à l'autre du site...

Cheval et médiation sociale

Le cheval peut s'intégrer sur un territoire dans des programmes spécifiques de médiation sociale (programme de ré-insertion, d'aide aux personnes handicapées...).

Utiliser le cheval par le biais d'activités ponctuelles, permettant l'initiation à l'équitation ou la simple découverte de l'animal, permet de fédérer le temps d'une journée une population confrontée à de vraies difficultés sociales ou physiques. De nombreuses associations développent des partenariats avec des collectivités territoriales afin de mettre en place ce type d'actions.



Logo de l'association «cheval et insertion» à l'origine de nombreuses initiatives, dont la création d'un poney club itinérant se déplaçant dans des cités.

Cheval agricole et traction animale

Le cheval a longtemps mis sa force de traction au service de l'agriculture pour les travaux de la terre, jusqu'à ce que la mécanisation le fasse largement disparaître des champs.

Il retrouve aujourd'hui sa place pour certains travaux agricoles, notamment le débardage en forêt mais aussi tous les travaux de la terre dans des exploitations maraîchères ou viticoles. Nombreux sont ceux associant la qualité de leurs produits à la qualité du travail de la terre par le cheval. Différents établissements, publics ou privés proposent aujourd'hui des formations à l'utilisation du « cheval agricole », notamment en formation continue.

Encourager ces formations, ou avoir recours à des prestataires de traction animale pour l'entretien des espaces vert ou le débardage au sein de la collectivité, permet de renforcer l'image du cheval de travail.



Les Jardins de Syrius
Association Equiterra

Soutien généralisé à la filière

La filière équestre, dans sa diversité, peut être un réel levier économique, drainant une grande variété d'acteurs économiques privés ou associatifs. Certaines régions intègrent donc des programmes pour favoriser la structuration locale du monde équestre et appuyer le développement des entreprises. C'est par exemple le cas en Picardie avec le développement de Contrats de Progrès qui visent à favoriser la création de structures équestres et à les accompagner techniquement et financièrement dans leurs projets. Cette démarche a fait ses preuves et inspiré d'autres régions, notamment la région Nord Pas de Calais qui a repris le dispositif pour partie.

Le cheval peut intervenir dans des contextes variés et pour remplir une grande diversité de missions. Chaque acteur public intéressé doit évaluer les besoins de sa collectivité et s'associer à des professionnels du milieu équestre qui sauront l'aiguiller vers la solution la plus adaptée. Utiliser le cheval, c'est renforcer le vivant dans sa collectivité et lui donner un caractère plus amical et plus calme. La société actuelle, en quête d'authenticité et de nature, est largement favorable à ce type de pratiques comme le prouve les sondages : selon une enquête SOFRES-Haras nationaux menée en 2003, plus de 70% des français souhaiterait voir des chevaux remplir des missions de service dans leurs villes.

PRINCIPAUX ORGANISMES IMPLIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT DU CHEVAL TERRITORIAL :

Nom de l'organisme	Adresse	Téléphone/Fax	adresse mail	Site Internet
Association EQUITERRA	Maison de l'Agriculture Rue Frère Gagne BP 40463 60021 BEAUVAIS cedex	Tél : 03.44.11.45.35 Fax : 03.44.11.44.26		http://www.equiterra.fr
Association Espaces	45 bis route des Gardes 92190 Meudon	Tél : 01.55.64.13.40 Fax : 01.55.64.13.49	espaces@association-espaces.org	www.association-espaces.org
Association HIPPOTESE	Villers sous Chalamont - 25570 LEVIER	03.81.49.36.41		http://hippotese.free.fr/
Association de Promotion du Trait Comtois	52 rue de dole 25000 BESANCON	03.81.55.94.71 06.78.64.58.72		www.aptc.fr
Association Traits de génie				www.traitsdegenie.com
CERRTA (Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale)	2 place de l'Eglise 25270 Villers-sous-Chalamont	03.81.49.36.41		hippotese.chez.tiscali.fr/cerrta.cerrta1.htm
Congrès des Chevaux Territoriaux		02.31.14.41.59	chevauxterritoriaux@gmail.com	
Débardage-Cheval-Environnement				www.debardage-cheval-environnement.com
FD CIVAM Drôme	25 rue Pasteur 26260 Saint Donat sur l'Herbasse	Tél : 04.75.45.13.15 Fax : 04.75.45.26.79	fdcivamdrome@free.fr	www.fdcivamdrome.org
FECTU (Fédération Européenne du Cheval de Trait pour la promotion de son Utilisation)	9 rue principale L-7475 SCHOOS (Luxembourg)	Fax : 00352-32 59 90	pit.schlechter@fectu.org	www.fectu.org
France Trait	3 boulevard Beauregard 21600 Longvic	Tél : 03.80.67.65.52 Fax : 03.80.67.59.86		www.france-trait.fr
IFCE	Haras du Pin 61310 Le Pin au Haras	02.33.12.16.06		www.ifce.fr
SNCP (Syndicat National des Cochers Professionnels et autres utilisateurs d'animaux attelés)				www.syndicatdescochers.info

Enquêtes :

Alice WANNERROY (stagiaire à l'UMR MOISA de l'INRA de Montpellier pour son stage de fin d'étude de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux).

Rédaction :

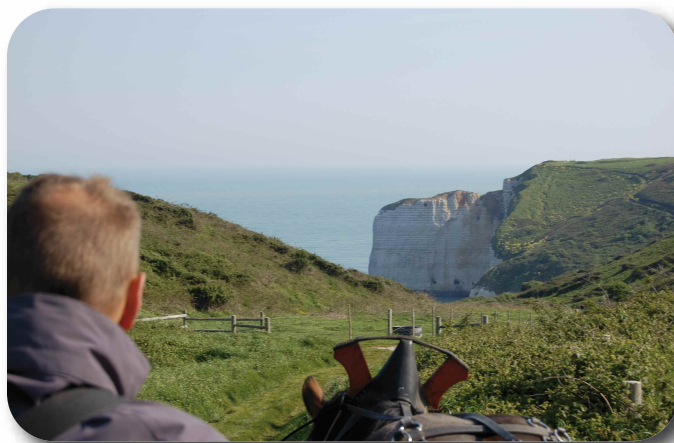
Alice WANNERROY et
Céline VIAL
IFCE
INRA, UMR 1110 MOISA, F-34000 Montpellier,
France
vialc@supagro.inra.fr - 04 99 61 23 99

Coordination :

Céline VIAL et Ronan LE VELLY
(INRA - UMR Innovation).

Avec la collaboration de :

Christophe SOULARD (INRA - UMR Innovation)
et
Philippe PERRIER-CORNET (INRA - UMR MOISA).



REFERences - Réseau Economique de la Filière Equine



Institut français du cheval et de l'équitation
Observatoire économique et social du cheval
BP 3
19231 Arnac-Pompadour Cedex
www.haras-nationaux.fr



UMR MOISA
2, place Pierre Viala
34 060 Montpellier
<http://www.montpellier.inra.fr/>
<http://umr-moisa.cirad.fr/>